



Le compte-rendu

OUVERTURE – Marina Drobi, cheffe de projet « Réponse Accompagnée Pour Tous », Comité Interministériel du Handicap

Il est aujourd'hui un challenge que de construire et d'évaluer le PARCOURS de soins, de santé, de vie d'une personne. Actuellement toutes les politiques publiques s'articulent autour de ce terme et les professionnels sont les garants de la fluidité du parcours, et de son adéquation avec les souhaits de la personne. Par ailleurs, il faut assurer une continuité et éviter les éléments susceptibles de causer des ruptures :

- La fragmentation de l'offre de soins et d'accompagnement
- L'insuffisance d'interopérabilité entre les systèmes d'informations
- La méconnaissance réciproque des acteurs qui complique la coopération.

Cela appelle l'évolution de notre système et les outils informatiques peuvent être structurants pour conduire ces changements de pratiques professionnelles.

ViaTrajectoire contribue à faciliter le partage d'informations sur au moins 4 points :

- Lisibilité de l'offre de soins et des spécificités de chaque structure
- Lisibilité des besoins : à l'échelle territoriale mais également à l'échelle individuelle
- Coopération : la complexité croissante des situations des personnes (soins, accompagnement social, accompagnement éducatif, ...) incite les professionnels à coopérer pour répondre de manière satisfaisante.
- Pouvoir d'agir des personnes : offrir aux personnes ces informations c'est les éclairer sur les choix qui s'offrent à elles. Elles sont dans le même temps responsabilisées.

DEPLOIEMENT DE VIATRAJECTOIRE – Véronique Smaldore, directrice opérationnelle ViaTrajectoire

- Outil unique pour faciliter l'orientation dans le domaine sanitaire et médico-social
- 3 modules spécifiques (sanitaire / grand âge / handicap) et un module Observatoire transversal de requêtes statistiques prédéfinies que les utilisateurs en fonction de leur profil vont pouvoir consulter.
- Outil en permanente évolution pour s'inscrire dans les stratégies nationales de santé :
 - Annuaire conçu en s'appuyant sur la base FINISS et interfacés avec le ROR

- Module sanitaire : décret SSR, mission SSR DGOS, algorithme orientation HAD préconisé par HAS...
 - Module grand âge : format CERFA respecté, interaction avec portail CNSA (passerelles navigation et récupération des tarifs EHPAD)
 - Module handicap : cadre fonctionnel de référence CNSA, évolution à venir pour être au plus proche du projet SI tronc commun
- Outil partagé entre tous les acteurs professionnels (professionnels de santé médical, non médical, médecins libéraux) mais également par les personnes concernées (personne ou aidant(s) dans le module usager).

Chiffres clés : un outil largement utilisé au niveau national

	SANITAIRE	GRAND AGE	HANDICAP
Déploiement national	10 régions métropole 3 régions outre-mer	10 régions métropole (63 départements) + déploiement en cours	Toutes les régions françaises à l'exception de l'Océan Indien
Utilisateurs	110 000 professionnels - 23 000 médecins libéraux 113 000 personnes âgées et aidants familiaux		
Nb d'établissements	3600	5700	1700
Nb de dossiers	>4 millions	310 000	147 000

PRESENTATION DU MODULE HANDICAP – Stéphanie PINNA, chargée de projet ViaTrajectoire

Enjeu principal : permettre aux MDPH de mieux accompagner les personnes en situation de handicap en leur permettant de suivre leur parcours dans les ESMS une fois la décision d'orientation émise par CDAPH.

- ➔ Simplification des échanges et de la transmission des informations entre MDPH, ESMS, usagers ;
- ➔ Faciliter le suivi des orientations et mieux connaître l'offre pour les MDPH avec en supplément, quelques informations en temps réel sur le nombre de places disponibles ;
- ➔ Module Observatoire qui offre des outils de pilotage pour l'ensemble des acteurs et qui évolue en fonction des préconisations CNSA et des remontées des utilisateurs du terrain.

INTRODUCTION A LA TABLE RONDE HANDICAP

Assia Afaifa, Directrice du programme « Systèmes d'information » pour les MDPH à la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie.

Le projet SI harmonisé/SI tronc commun est une vraie remise à plat de l'ensemble des processus métiers. Les enjeux d'interopérabilité sont forts avec les différentes institutions et engage des étapes indispensables d'harmonisation des pratiques et d'adoption d'un langage commun.

Le SI harmonisé a notamment pour objectif de reconstituer les parcours des personnes. Le SI suivi des orientations vient naturellement compléter le nouveau logiciel métier en permettant d'aller dans le sens des intérêts de chacun :

- Pour les usagers : qualité de service, accompagnement renforcé, équité de traitement,
- Pour le pilotage national et local : données de pilotage, connaissance accrue du public et leurs besoins,
- Pour l'organisation des MDPH : efficacité et simplification des missions, harmonisation des pratiques, simplification et automatisation des échanges d'informations, facilité la mise en œuvre de projets structures.

« Je crois aux initiatives locales accompagnées par le national pour mettre en place des outils qui répondent aux besoins des partenaires ».

TABLE RONDE : MODULE HANDICAP

Pour Mme Edith Christophe, Directrice de l'Autonomie ARS Grand Est, ViaTrajectoire est un outil majeur de facilitation du parcours qui contribue d'une part au virage ambulatoire dans le module sanitaire et à la logique inclusive dans le secteur médico-social. : Il favorisera la coopération des professionnels et permettra aux ARS de mieux jouer leur rôle de régulateur avec une meilleure visibilité des besoins et une connaissance des listes d'attente en temps réel.

Pour Mme Caroline Roussé, Directrice de la MDPH de la Meuse, après un très gros travail de préparation qui a mobilisé d'importantes ressources humaines, après 1 an de déploiement *« on commence à gagner du temps »*. Au niveau des ESMS, les données d'Observatoire ne sont pas encore consolidées. ViaTrajectoire permet aussi d'optimiser le suivi des situations individuelles : repérer les personnes sans solution, ou en difficulté pour mettre en œuvre la notification. Les MDPH ont pris la mesure de la mission d'accompagnement qui leur incombe et l'outil contribue à faciliter ce travail.

Pour Mme Isabelle Balardy, Directrice Qualité à l'ASEI, l'enjeu de ViaTrajectoire est de faire communiquer un nombre d'interlocuteurs élevés et variés dans un environnement complexe en raison de la diversité des activités et de la répartition géographique. *« Tout ce qui est de nature à simplifier, faciliter, fluidifier les relations entre nous sera d'une grande aide et d'un grand soutien pour le travail au quotidien mais surtout pour les personnes accompagnées »*. Au-delà de l'outil, on constate que c'est la démarche de collaboration des différentes parties prenantes autour d'une volonté de travail qui permet de travailler sur l'harmonisation de pratiques et de faire un pas l'un vers l'autre.

Pour M. Lionel Berthon, Directeur du Pôle Qualité et développement du réseau associatif à l'Unapei, le travail dans la transversalité prend beaucoup de temps et ViaTrajectoire est un outil très attendu, notamment par les familles qui verront certaines démarches simplifiées. Il rappelle que *« si l'outil doit être utilisé par les personnes elles-mêmes il faudra qu'il soit adapté aux difficultés de compréhension et d'accompagnement de ce public »*. L'unapei peut contribuer à cet objectif par le biais de la méthode *« facile à lire et à comprendre »*.

Des pistes de progrès sont identifiées par l'ensemble des professionnels présents :

- Amélioration de l'accessibilité du module usager
- Interopérabilité avec les logiciels métiers ESMS à mettre en œuvre
- Connecter l'outil au SNGI pour éliminer le risque de doublons
- Assurer une traduction fonctionnelle pérenne dans le cadre de la réforme des autorisations en cours.
- Intégrer la logique d'accompagnement en dispositif rapidement

Lors des échanges avec la salle, Mme Coletta, présidente de l'ADMDPH, fait le constat d'une iniquité de déploiement du module handicap qui embarrasse les MDPH. Les modes de financement de l'outil sont divers et les professionnels se retrouvent face à des injonctions paradoxales. La CNSA prend acte de ces éléments.

Il est également rappelé que la gestion de l'accès aux données de VT est strictement encadrée. La gestion des habilitations est calibrée, des droits et privilèges sont attribués en fonction des profils et des accès anonymes aux tableaux de bord sont possibles.

PRESENTATION DE LA REFONTE DU MODULE SANITAIRE – Dr Claude Hohn, médecin référent ViaTrajectoire

Dans les grandes lignes, la nouvelle version du module sanitaire livrée à l'Automne 2018 a pour objectifs :

- De faciliter l'utilisation de l'outil grâce à une simplification significative des étapes de rédaction, modification et validation des formulaires de demandes d'admission. Les différents volets pourront être renseignés de façon indépendante et en fonction des profils utilisateurs,
- De fiabiliser les orientations et l'observation de flux de patients : une amélioration du système d'aide à l'orientation et des contrôles de cohérence pour accompagner les prescripteurs, une attestation d'arrivée et un avis de conformité du côté receveurs,
- D'ouvrir à de nouvelles orientations et de nouveaux acteurs prescripteurs - un accès direct à la prescription pour les médecins libéraux, via une connexion par carte CPS, le repositionnant ainsi comme acteur central dans la prise en charge de son patient - et receveurs : coordination de soins de ville (ex : SSIAD), réseaux de santé médicaux et non médicaux...
- De s'inscrire dans le respect des cadres réglementaires : conformité avec les ROR, restructuration des annuaires, évolution de la description de l'offre de soins, recommandations officielles et des bonnes pratiques.

Pour rappel, ViaTrajectoire n'a pas vocation à être le logiciel de parcours de soins mais vraiment un élément - l'orientation - dans le parcours de soin.

LE MODULE SANITAIRE POUR LE MEDECIN LIBERAL – Sandrine Boubien, Chargée de coordination Nouvelle-Aquitaine

Le nom du médecin traitant devient une donnée obligatoire pour toutes demandes concernant son patient. L'information est donc exploitable et reportée sur son tableau de bord personnel.

La gestion en cabinet est possible, des délégations peuvent être autorisées entre collègues remplaçant.

Le médecin traitant pourra désormais prescrire des demandes de SSR – HAD – SSP ou SSIAD depuis le domicile.

INTRODUCTION A LA TABLE RONDE UN PARCOURS PLUS AGILE, Dr Isabelle Jamet, Directrice Adjointe à la Direction du pilotage, de la stratégie et des parcours de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

3 enjeux pour élargir la notion de parcours de soins :

- la prévention sociale / le retour à la vie professionnelle
- la coordination des acteurs sur le terrain : notamment avec mandataires / CCAS et même la coordination avec les instances internes à l'ARS.
- le renforcement du pouvoir d'agir des personnes, les usagers doivent bénéficier d'une information fiable :
 - Apport considérable sur l'offre de soins d'un territoire : l'utilisateur connaît mieux les différents aspects de sa PEC,
 - Les usagers sont aussi moteurs sur l'évolution de la communication, sur l'évolution de l'outil.

TABLE RONDE : UN PARCOURS PLUS AGILE

Pour Mme Danièle Boizard, représentante des usagers CRSA de Nouvelle-Aquitaine, il faut faire connaître l'outil dans le grand public car sans besoin réel, les usagers ne font pas la démarche d'aller le découvrir par eux-mêmes. Il faut également garder en tête les problématiques relatives à l'autonomie informatique, particulièrement pour les personnes âgées ou les publics précaires.

Pour le Dr Jean-Marc Even, Médecin et Président de CME du CH de Rochefort, « *on ne saurait plus se passer de ViaTrajectoire désormais* ». Au-delà de l'aspect pratique de l'outil au quotidien, le module Observatoire permet de répondre aux nombreuses interrogations des tutelles en termes de virage ambulatoire, qualité de prise en charge, pertinence des orientations, etc... L'ouverture de l'outil à la médecine de ville viendra certainement alimenter les projets médicaux des GHT qui comportent systématiquement une amélioration de la coopération avec les professionnels libéraux. Il rappelle que l'hôpital subit un « *tsunami gériatrique* » et doit tout mettre en œuvre pour éviter que ces patients fragiles se retrouvent dans une filière hospitalière non adaptée. L'apparition de nouveaux receveurs comme les coordinations de soins de ville dans ViaTrajectoire va dans le sens d'une intensification des flux vers les structures d'accompagnement à domicile (HAD, SSIAD, réseaux...)

Pour le Dr Jean-Michel Lemette, médecin généraliste à Amboise, le médecin libéral d'aujourd'hui doit composer avec un très grand nombre d'outils numériques comme le DMP, la MSS, les outils de PAERPA, du PRADO, les solutions de télémédecine, le site ameli.pro, ViaTrajectoire... La réticence majeure des médecins de ville est de voir ces outils se superposer sans interface active entre eux. Idéalement, ils seraient tous connectés au logiciel métier du médecin, l'encourageant ainsi à correctement le renseigner. Mme Smaldore rappelle que si des interfaces sont déjà opérationnelles avec les DPI en milieu hospitalier (environ 150 structures en bénéficiant), cela n'existe pas encore avec les logiciels de gestion des cabinets médicaux en raison notamment de la difficulté à concevoir un modèle unique pour la quinzaine d'éditeurs présents sur le marché et les dizaines de versions de logiciels actuellement utilisées.

Pour M. Hervé Martin-Guedes, Directeur adjoint du pôle sanitaire et médico-social en charge du SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile) et d'une HAD à la Mutualité Française de Charente (16), la coopération avec les établissements de santé publics et privés s'est nettement améliorée avec l'arrivée de ViaTrajectoire. La connexion des SSIAD est particulièrement attendue pour poursuivre l'effort de transparence dans l'accompagnement des patients. Hors département, ViaTrajectoire a permis de faire connaître cette modalité de prise en charge et d'augmenter sensiblement le taux de recours à l'HAD.

Pour M. Eric HAUSHALTER, Directeur du Département de la Coordination et de l'Efficiences des Soins et responsable du service Prado à la CNAM, l'ouverture de l'outil aux professionnels libéraux est essentielle. Dans le programme PRADO, ViaTrajectoire est un enjeu notamment pour parcours plus complexes. « Tout système d'information qui permettent que l'aval soit traité et que le médecin soit informé est primordial »

Dans les problématiques de retour à domicile, le secteur social est un acteur à mobiliser rapidement (expérimentation dans le cadre de PAERPA qui montre de bons résultats).

La communication auprès des usagers peut être intensifiée car les usagers sont aussi des facteurs de développement des utilisations de VT. « *Il s'agit d'un travail de tous les instants* » comme le rappelle le Dr Isabelle Jamet, Directrice Adjointe à la Direction du pilotage, de la stratégie et des parcours de l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Dans cette région, des conférences de presse ont permis d'investir la presse écrite, radio, télévision en plus d'un courrier adressé par l'ARS à l'ensemble des médecins et d'un triptyque à destination des usagers. Un onglet détachable de ce triptyque peut être remis au médecin traitant pour le guider dans la rédaction de la demande.

CONCLUSION Dr Claude Hohn, médecin référent ViaTrajectoire :

«Après ce qui a été dit, quelles évolutions nécessaires pour VT ?

ViaTrajectoire a pris une place nationale, pas forcément prévue au départ, mais qui explique les diverses injonctions qui lui sont adressées. Il faut cependant garder à l'esprit les objectifs initiaux, qui restent pertinents, au moins autant qu'ils l'étaient en 2005-2006, notamment en ce qui concerne la description (quantitative et qualitative) des filières de prise en charge et la mise en évidence des besoins non couverts par l'analyse des parcours de soins.

Pour cela, les fonctionnalités dont il faut poursuivre le développement, ou à mettre en place, concernent :

- L'interfaçage avec les divers dossiers patients, dont les logiciels métier des médecins libéraux : 150 établissements ont déjà une interface avec le dossier ViaTrajectoire, que ce soit dans le domaine sanitaire ou Grand Age, effort qu'il faut bien sûr poursuivre.
- La réponse aux attentes des usagers : c'est déjà fait pour le module Grand Age (il y a plus de demandes faites par l'utilisateur que par des professionnels), pour les personnes en situation de handicap ou leurs représentants, c'est prêt à fonctionner, ou quasiment.
Pour le module sanitaire il faudra que l'utilisateur soit informé des démarches faites ou en cours, peut-être aussi lui fournir un résumé de son dossier.

Reste la demande d'intégrer le domaine social dans ViaTrajectoire : il est vrai que des demandes nous parviennent. ViaTrajectoire a été conçu comme un outil d'aide à l'orientation et de suivi pour les personnes ayant besoin de soins ; sans vouloir du tout négliger l'aspect social, il faut certainement que nous concentrons nos efforts sur les secteurs sanitaire et médico-social, avant d'envisager d'élargir encore nos domaines d'intervention.